



<u>Durée</u>: 4 journées espacées en fonction de l'avancée des travaux dans les différentes instances.

<u>Lieu</u>: Les travaux ont lieu sur site, avec mise à disposition d'une salle de réunion.

Contact : Francis Alföldi

**2** 06 10 46 76 47

alfoldievaluation@gmail.com

# Le projet d'établissement ou de service

Motif: Le projet d'établissement ou de service est en passe de devenir l'outil essentiel dans le management des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (Essms). Mais pas seulement, il est aujourd'hui la référence commune et le réservoir de valeur auxquels peuvent et doivent tirer leurs sources, les professionnels. Le projet d'établissement ou de service doit permettre aux différents acteurs de se mettre d'accord quand ils discutent sur les modalités de leurs missions, la réalisation concrète de la prestation, ou sur les pratiques professionnelles.

### Stratégie d'action:

La construction de cette action nécessite trois instances de travail :

- l'ensemble des salariés : comprend tous les professionnels de l'Essms,
- le comité de pilotage : comprend une sélection de salariés choisis selon les critères de représentativité : chaque service doit être représenté, et volontariat : il importe que chacun soit partie prenante dans l'engagement aux ateliers et aux travaux qui leur feront suite,
- l'équipe de direction : regroupe les cadres hiérarchiques et techniques impliqués dans la diffusion du projet d'établissement et dans sa mise en vigueur.







<u>Programme</u>: L'action se déroule en 4 mo<mark>dules qui</mark> alternent présentations formelles et travaux d'ateliers.

### Premier temps: Projet d'établissement et management d'équipe

Lors du premier module, en amont des ateliers, l'équipe de direction est réunie une demi-journée, afin de mettre en partage entre ses membres, les objectifs de l'action d'écriture ou de réécriture du projet d'établissement ou de service ainsi que les axes méthodologiques moteurs de la démarche. La conduite du chantier de rédaction sera mise en articulation avec la stratégie de management envisagée par la direction.

⇒ Temps d'intervenant : 0,5 jour.

#### Second temps: Projet d'établissement et réalité institutionnelle

Le second module met en œuvre l'ensemble des salariés au cours d'une demi-journée d'information, au cours de laquelle sont abordés les fondements du projet de létablissement ou de service, à l'aune de la loi de rénovation du 2 janvier 2002 et de la recommandation Anesm de 2010 :

rappel des obligations légales,

- discussion et commentaire sur la recommandation de bonnes pratiques « Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service », ANESM, mai 2010,
- présentation et discussion de l'outil de construction du projet de service, publié par Francis Alföldi dans les Cahier de l'Actif en 2007 sous le titre: « Evaluer le projet d'établissement ou de service », et revisité en 2010 en fonction de la recommandation Anesm,



- examen des éléments pertinents dans la documentation institutionnelle existante en vue de leur intégration au projet de service (rapport d'activité, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, trame associative),
- élaboration des axes directeurs du projet et présentation du schéma de la démarche.
- ⇒ Temps d'intervenant : 0,5 jour.

## → Troisième temps : Atelier de réalisation du projet d'établissement

Le troisième module met en œuvre le comité de pilotage composé d'un ensemble de salariés volontaires et représentatifs des différents services et catégories de personnel du pole, au cours de deux journées et demi de session sur site. Les ateliers conduisent à engager les opérations suivantes :

- évaluation du projet antérieur, au moyen de l'outil Cahier de l'Actif,
- ouverture du fichier du nouveau projet d'établissement,
- élaboration du plan structurant la trame du futur projet d'établissement,
- répartition des travaux d'écriture parmi les membres volontaires au sein du comité de pilotage,
- sélection et intégration dans le document de travail, des éléments déjà existants dont les contenus sont identifiés comme pertinents,
- choix des illustrations, schémas et graphiques,
- examen des travaux, amélioration et validation,
- ⇒ Temps d'intervenant : 2,5 jours.

## Quatrième temps : Restitution des travaux

Le troisième module convie l'ensemble du personnel, pour partager avec le comité de pilotage, les résultats des ateliers.

- rappel de la démarche d'ensemble par la direction,
- rappel des axes méthodologiques par le consultant,
- communication du nouveau projet d'établissement assorti d'une discussion avec l'auditoire,
- présentation de phases actives du chantier par des membres du comité de pilotage

Il est possible à ce stade de modifier certains contenus, en fonction de la teneur des disc<mark>ussions et remar</mark>ques produites au sein de l'assemblée, sans toutefois envisager une refonte complète des travaux, ce qui serait contre-productif.

⇒ Temps d'intervenant : 0,5 jour.

# la carte d'identité

<u>Public</u>: L'action s'adresse aux équipes exerçant dans les Essms: cadres et acteurs de terrain.

Profil de l'intervenant: Francis Alföldi est docteur en sciences de l'éducation. Sa thèse soutenue à l'Université de Toulouse 2, a porté sur la compétence évaluative. Il a publié chez Dunod: L'évaluation en protection de l'enfance (1999, réédité en 2005 et en 2010); Mille et un jours d'un éducateur (2002); Savoir-évaluer en action sociale et médico-sociale (2006): et dirigé l'ouvrage 18 cas pratiques d'évaluation en action sociale et médico-sociale (Dunod, 2008). Il a travaillé comme éducateur spécialisé pendant neuf ans en internat, et quinze ans en Aemo (assistance éducative en milieu ouvert). Consultant en méthodologie d'évaluation, il intervient depuis 1993 dans les établissements et services de l'action

sociale et médico-sociale. Fondée en 2005, son entreprise aujourd'hui dénommée Alföldi Evaluation centre ses activités sur la formation et l'accompagnement des institutions du secteur social dans une évaluation ajustée à leurs besoins.



